

EDITO

Cherchez l'erreur :

- *Lannion : le taux de partage prévu est de 0,65 alors que c'est le site d'Innovation où le télétravail est le plus faible.*
- *Gardens : ce taux est de 0,70 minimum alors que le télétravail y est le plus pratiqué.*

Chronique d'une catastrophe annoncée...

Abonnez-vous à notre newsletter CFDT Orange !



Site de Lannion : descente aux enfers ?

Depuis l'ouverture de l'information consultation au CSE Innovation du 23 octobre, le projet avance à marche forcée. En l'espace d'à peine 2 mois, le macro et surtout l'étape cruciale du micro-zoning seront quasi définitifs alors que nous n'emménagerons pas avant 2 ans minimum.

Quant aux conditions de travail, c'est la catastrophe : la forte densité des espaces tertiaires avec des alignements de groupe de bureaux à 6 places ne tient absolument pas compte des spécificités du site et ne pourra que dégrader fortement les conditions de travail.

Et en attendant : nuisances du chantier, rats à l'Est, eau non potable, incendie au LA avec fermeture prolongée de la cantine, refus de réouverture de l'entrée Ouest pour les piétons/vélo, obligation de faire le grand tour pour aller à l'infirmérie, arrêt du Réseau Innovation, réorganisation Product Management et autres transformations à venir qui alourdisseront le moral sur le site. Pour la **CFDT**, la ligne rouge est franchie, il est grand temps de réagir.

Délai expéditif... pour emménager dans 2 ans

Au CSEE Innovation du 23 octobre, la direction nous a annoncé un calendrier de consultation des IRP très serré puisque le recueil d'avis est prévu dès le 11 février 2026. Cette précipitation avec un micro-zoning bouclé 2 ans avant l'emménagement est du jamais vu et n'a aucun sens : avec les réorganisations en cours à Innovation (Product Management, Platforming, la fin du Réseau Innovation) et à venir (ITS, Recherche), le micro-zoning validé en février ne correspondra pas aux équipes de 2028. De plus, cette précipitation interdit de faire des aménagements soignés et coconstruits. Aujourd'hui l'aménagement tertiaire prévu est le pire qu'on pouvait imaginer.

Côté CFDT, nous demandons que le recueil d'avis au CSE sur le micro-zoning se fasse en 2 temps :

- Une v1 courant mars 2026 afin de permettre à Legendre d'avancer
- Une V2 au S2 2027 quelques mois avant l'aménagement. Il est urgent de détendre les délais y compris pour l'équipe projet qui nous semble être particulièrement sous pression avec des injonctions paradoxales fortes.





Une HIS (Heure d'Information Syndicale) inter OS est organisée ce mardi 9 décembre de 13h à 14h en amphi et par Teams (flyer à venir).

Venez nombreux !

Vos contacts : les 9 représentants CFDT sur le site :

Loïc Avenel – Innovation
Ghislain Guillochon - OW
Xavier Lamming – Innov.
Sylvie Ollivier - OW
Vincent Roudil - OW
Hervé Dupont - DSI
Nathalie Labidurie – Innov.
Sandrine Mourniac - OW
Valérie Persehaye - OW

ADHÉREZ À LA CFDT !



CFDT Orange Lannion
cfdt.lannion@orange.com

Sans prise en compte des spécificités de Lannion

Ce projet ne tient pas compte des spécificités de Lannion : ses métiers, ses labos, son faible taux de télétravail en lien avec la forte appétence aux plates formes techniques ainsi qu'à la vie sociale sur site, et son nombre important de jeunes en formation.

Et pourtant, un accord groupe portant sur la méthode des projets immobiliers a été signé en 2023 (voir dans [@noo](#)). Cet accord prévoit 4 étapes successives dont une étape « expression des besoins futurs, l'analyse des métiers et des activités » suivi de « conception des aménagements ». Cet accord n'a pas été respecté à Lannion puisque la coque du bâtiment, le macro-zoning et même une bonne partie du micro-zoning étaient déjà décidés avant le recensement des besoins au moins pour la partie tertiaire puisqu'il est en cours.

Résultat : outre le ratio de 0,65 déjà évoqué, nous avons sans doute le projet immobilier d'Innovation avec le plus faible nombre de m² par position de travail, **INACCEPTABLE** pour la CFDT !

Désinformation pour masquer les impacts

La Direction n'a pas hésité à faire de la désinformation pour dissimuler les problèmes qui attendent les salariés :

- Une présentation déformée de la norme NF X35-102 qui fait croire qu'Orange est mieux disant sur les distances entre les bureaux alors que nous sommes en vérité au strict minimum de la réglementation. Très peu des recommandations de cette norme sont suivies.
- Un ratio mensonger présenté sur les autres projets pour redorer le taux minimum imposé sur Lannion.
- Des vue 3D « soignées » très loin de la réalité : 1 personne seule, grand angle, ambiance tamisée, absence de bureaux à 6 places (alors qu'il y en a des dizaines prévus), ...

Avec un projet mené de façon purement Top / Down et une faible marge de manœuvre laissée aux manageurs, ces procédés ne peuvent que casser la confiance des salariés et des manageurs avec un risque de fort décalage entre une communication positive descendante et une réalité beaucoup moins reluisante.

Revendications CFDT

1. Il est urgent de détendre les délais du projet immobilier. La précipitation actuelle n'a rien de bon et ne peut qu'aboutir à mal faire les choses.
2. Nous demandons une réelle prise en compte des spécificités de Lannion avec des m² suffisants par poste de travail et des aménagements de micro-zonings de qualité comme ce qui a été fait sur d'autres sites. Le nouveau bâtiment sera clairement trop petit, faut-il conserver le LB et l'amphi ?
3. Enfin, pour les 2 ans à venir, nous demandons qu'un vrai plan d'action avec des moyens forts (financiers et humains) soit mis en place pour améliorer les conditions de travail. Il y va (a minima) de la sécurité et du bien-être des salariés.